

0667888888

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 01266

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BOU BOU THAMI

08-04-1952

Date de naissance :

Adresse : Veliva 2 - Vno - Ville Verte  
casernes

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DI. SEDRATI BLAQUER Brigitte  
MEDECINE GENERALE  
21, Rue Pelonne, Belvedere Casablanca  
Tél. 05 22 24 62 91

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e):

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

29 NOV. 2023

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/09/23	INP. 091033654	15000		DR. SÉDRAIT BLAQUER Brigitte MEDECINE GÉNÉRALE 11 Rue Perrine Belvedere Case 05 22 24 62 91

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA MUSIQUE 637, Bd. de la Marne 52220 MIREMONT	21/09/23	138.10

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>

Dr. SEDRATI BLAQUIER Brigitte

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris

CHU COCHIN PORT - ROYAL

## MEDECINE GENERALE

## 21. RUE PERONNE (BELVEDERE)

TEL.: CAB. 05.22.24.62.91

الدكتورة الصدراتى ياكى بريجيت

خريجة كلية الطب بباريس

## الطب العام

21، زنقة بيرون (بيلفيدير) الدار البيضاء

هاتف العيادة : 05.22.24.62.91

## Casablanca, le

~~TEL. CAB. 05-22.24.62.91~~  
~~HARIFI yahse BABOa~~  
~~NE 244~~

Sh. 02 = Plan 10

rec'd for all cases  
2 Dec 15 - 1944

Alcosta

— McCosh 28  
28 Tavern McCosh

~~56.60 x 3 = 169.80 m/s~~

*Dr. SEDRATI BLAQUIER* **Brigitte**  
MEDECINE GENERALE  
21, Rue Féroune, Béziers/Capa  
Tél : 05 22 24 62 91

TS/AB 21, Rue Félix-Roulin  
Tél: 05

UNIVERSITÀ  
GENERALE  
di medicina e  
dell'odontoiatria  
di Genova  
A 629

40.40 x 2 Heteospasmyl 20 caps

1 coffee caps

= 438.50



Dr. SEDRATI BLAQUER Brigitte  
MEDECINE GENERALE  
21, Rue Bertrand, Belvédère, Casablanca  
Tel. : 05 22 24 62 91

PHARMACEUTICAL CONSULT  
L'HARMONIE CONSULT  
637, 1er étage, route de Rabat  
(Place de l'Indépendance - Casablanca  
Tel. : 05 22 24 62 91

54,00

STILNOX 10MG  
CP PEL SEC B20  
P.P.V : 56DH60  
  
6 118000 061465

45,20

STILNOX 10MG  
CP PEL SEC B20  
P.P.V : 56DH60  
  
6 118000 061465

45,20

STILNOX 10MG  
CP PEL SEC B20  
P.P.V : 56DH60  
  
6 118000 061465